



## Formation Personne Compétente en S&ST

### Public concerné

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de personne compétente en matière de Santé et Sécurité au Travail Cette formation s'adresse particulièrement aux TPE/PME.

### Renseignements Pratiques

#### Durée :

- ✓ 3 jours soit 21 heures
- ✓ Préconisation ; 2 jours + 1 journée avec un travail d'inter session

**Stagiaires :** de 1 à 12 stagiaires

**Certificat :** Attestation de fin de formation

**Matériel :** Salle spacieuse, chaises et mur permettant la vidéo projection

**Pré-requis :** Aucuns

### Méthode pédagogique

- ✓ Apports de connaissances
- ✓ Etudes de cas au plus près de l'activité réelle du salarié
- ✓ Echange entre participants.

### Planification

**Intra-Entreprise :** Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux, prévoir l'accès aux zones d'activité.

### Documentation

Chaque stagiaire reçoit :  
Une documentation aide mémoire sur clé USB

### Règlementation

Article. L. 4644-1 (Loi 2011-867 du 20 juillet 2011)

### Objectifs

Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques Professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de "l'Assurance Maladie – Risques Professionnels/INRS"

- ✓ Situer l'entreprise au regard de la prévention des risques.
- ✓ Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés.
- ✓ Identifier des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques.
- ✓ Contribuer à la mise à jour des documents Santé et Sécurité au Travail (registres obligatoires, document unique, plan de prévention...)
- ✓ Situer son rôle parmi les acteurs en santé et sécurité au travail.

### Progression Pédagogique

#### Contenu

- ✓ Les différents enjeux : humains, financiers et économiques
- ✓ Une méthodologie d'analyse des situations de travail afin de détecter les phénomènes dangereux,
- ✓ Les différents niveaux de prévention : les principes généraux de prévention
- ✓ La connaissance des risques professionnels
- ✓ Les différents acteurs, le rôle du salarié désigné compétent
- ✓ Le positionnement de l'entreprise par rapport à ses obligations SST, grille DIGEST ou GPSST
- ✓ La mise en place d'une démarche de prévention : de l'identification des risques à la mise en place et au suivi du plan d'action

### Nous contacter



**09.88.99.99.59**

[contact@innoprev.com](mailto:contact@innoprev.com)